

ACTOBA

Droit des Médias et des Réseaux de communication

w w w . a c t o b a . c o m

Décision de la Commission générale de terminologie et de néologie relative au vocabulaire de l'Internet (V)

1. Termes et définitions

à documentation intégrée

Domaine : Informatique.

Définition : Qualifie une réalisation informatique dont la documentation, incorporée au programme, peut être consultée directement sur écran.

Équivalent étranger : self-documented.

agenda électronique

Domaine : Informatique.

Définition : 1. Logiciel pour la gestion de données personnelles telles que rendez-vous, adresses, etc.

2. Par extension, ordinateur de poche remplissant essentiellement cette fonction.

Note : On rencontre parfois aussi, moins bien, "organiseur".

Équivalent étranger : organizer.

amorçe, n. f.

Domaine : Informatique.

Définition : Programme nécessaire à la mise en marche d'un ordinateur, et exécuté à chaque mise sous tension ou réinitialisation.

Équivalent étranger : boot.

amorcer, v.

Domaine : Informatique.

Définition : Mettre en marche un ordinateur en provoquant l'exécution de l'amorçe.

Équivalent étranger : boot (to).

anticrènelage, n. m.

Domaine : Informatique.

Définition : Prévention du crènelage par un procédé qui consiste à lisser les lignes et les contours d'une image.

Voir aussi : crènelage.

Équivalent étranger : antialiasing.

bloc, n. m.

Domaine : Informatique.

Définition : Groupe de données enregistré ou transmis globalement pour des motifs techniques indépendamment de leur contenu.

Équivalent étranger : block.

calcul intensif

Domaine : Informatique.

Définition : Ensemble des techniques et des moyens destinés à traiter des applications complexes en faisant appel à des ordinateurs spécialisés dans le traitement rapide de gros volumes de données numériques.

Équivalent étranger : supercomputing.

cliquer, v. intr.

Domaine : Informatique.

Définition : Enfoncer et relâcher le bouton-poussoir (ou cliquet) d'une souris ou d'un dispositif similaire.

Équivalent étranger : click (to).

configurer, v.

Domaine : Informatique.

Définition : Définir les sous-ensembles constituant un matériel, un logiciel, ou agir sur

ACTOBA

Droit des Médias et des Réseaux de communication

w w w . a c t o b a . c o m

leurs paramètres pour en assurer la mise en œuvre.

Équivalent étranger : configure (to).

connectabilité, n. f.

Domaine : Informatique.

Définition : Aptitude d'un équipement informatique à fonctionner dans un réseau donné du fait de ses caractéristiques matérielles et logicielles.

Équivalent étranger : connectivity.

connexion, n. f.

Domaine : Informatique.

Définition : Procédure permettant à un utilisateur de se mettre en relation avec un système informatique et, si nécessaire, de se faire reconnaître de celui-ci.

Équivalent étranger : log in, log on.

connexité, n. f.

Domaine : Informatique.

Définition : Propriété d'un réseau de téléinformatique dans lequel il est toujours possible de relier directement ou indirectement deux équipements quelconques.

Note : 1. Le terme " connectivité " est déconseillé.
2. Ce sens de connexité est emprunté aux mathématiques. On dit d'un graphe qu'il est connexe s'il existe au moins un chemin entre deux nœuds quelconques.

Équivalent étranger : connectivity.

coprocasseur, n. m.

Domaine : Informatique.

Définition : Processeur complémentaire d'un processeur principal destiné à rendre plus efficace l'exécution d'un jeu particulier d'instructions.

Équivalent étranger : coprocessor.

crènelage, n. m.

Domaine : Informatique.

Définition : Effet visuel indésirable provoqué par l'insuffisance de la définition d'une image ou par un filtrage inadéquat des contours d'objets, et qui prend habituellement la forme de dentelures et de contours brisés.

Équivalent étranger : aliasing.

échange de données informatisé

Abréviation : EDI, n. m.

Domaine : Informatique.

Définition : Transfert, entre systèmes d'information, de données structurées directement émises et traitées par des applications informatiques selon des procédures normalisées.

Équivalent étranger : Electronic Data Interchange, EDI.

gérance de l'informatique

Domaine : Informatique.

Définition : Prise en charge contractuelle de tout ou partie de la gestion d'un système d'information d'un organisme par un prestataire extérieur.

Équivalent étranger : facility management.

grappe, n. f.

Domaine : Informatique.

Définition : Ensemble d'appareils de même type (terminaux, ordinateurs, etc.) rattachés à une même unité de contrôle.

Équivalent étranger : cluster.

groupe, n. m.

Domaine : Informatique.

Définition : Ensemble des secteurs constituant une zone logique sur un disque.

ACTOBA

Droit des Médias et des Réseaux de communication

w w w . a c t o b a . c o m

Équivalent étranger : cluster.

icône, n. f.

Domaine : Informatique.

Définition : Sur un écran, symbole graphique qui représente une fonction ou une application logicielle particulière que l'on peut sélectionner et activer au moyen d'un dispositif tel qu'une souris.

Note : " Icône ", n. m., ne doit pas être utilisé.

Équivalent étranger : icon.

logement, n. m.

Domaine : Informatique.

Définition : Emplacement muni d'un connecteur qui permet l'insertion d'un élément électronique amovible dans un ordinateur.

Équivalent étranger : slot.

moteur d'exécution

Domaine : Informatique.

Définition : Sous-ensemble dérivé d'un logiciel et limité à l'exécution de certaines applications, elles-mêmes développées avec le logiciel complet.

Équivalent étranger : runtime software.

multiprocesseur, n. m.

Domaine : Informatique.

Définition : Ordinateur possédant plusieurs processeurs principaux.

Équivalent étranger : multiprocessor.

neurone artificiel

Domaine : Informatique

Définition : Dispositif à plusieurs entrées et une sortie qui simule certaines propriétés du neurone biologique.

Note : La valeur de sortie du neurone artificiel est une fonction non linéaire, généralement à

seuil, d'une combinaison de valeurs d'entrée dont les paramètres sont ajustables.

Voir aussi : réseau neuronal.

Équivalent étranger : artificial neurone.

numériseur, n. m.

Domaine : Informatique.

Définition : Appareil permettant de transformer un signal analogique en un signal numérique.

Note : Un numériseur permet en particulier de transformer des pages de textes et des images en signaux numériques.

Voir aussi : scanner.

Équivalent étranger : scanner, digitizer.

octet, n. m.

Domaine : Informatique.

Définition : Ensemble ordonné de huit éléments binaires traités comme un tout.

Note : 1. Un octet est souvent utilisé pour représenter un caractère alphanumérique.
2. Lorsqu'une grandeur est exprimée en multiples de l'octet, les symboles ko, mo et go représentent respectivement le kilooctet, le mégaoctet et le gigaoctet. Dans ce cas, et contrairement à la norme, on considère généralement que le kilooctet est égal à $2 \text{ exp. } 10 = 1\ 024$ octets et non $1\ 000$ et le mégaoctet à $2 \text{ exp. } 20$ et non $1\ 000\ 000$.

Équivalent étranger : byte.

permutation, n. f.

Domaine : Informatique.

Définition : Processus consistant à échanger le contenu d'une zone de mémoire principale avec le contenu d'une zone de mémoire auxiliaire.

Équivalent étranger : swap.

raccourci au clavier ou, ellipt., raccourci clavier

Domaine : Informatique.

ACTOBA

Droit des Médias et des Réseaux de communication

w w w . a c t o b a . c o m

Définition : Touche ou combinaison de touches du clavier qui peut se substituer à une séquence de commandes plus complexes.

Équivalent étranger : hot key.

réamorcer, v.

Domaine : Informatique.

Définition : Provoquer de nouveau l'exécution de l'amorce.

Équivalent étranger : reboot (to).

référentiel, n. m.

Domaine : Informatique.

Définition : Ensemble structuré d'informations utilisé pour l'exécution d'un logiciel et constituant un cadre commun à plusieurs applications.

Équivalent étranger : repository.

réinitialiser, v.

Domaine : Informatique.

Définition : Remettre un système informatique ou une application dans son état initial.

Équivalent étranger : reset (to).

scanneur, n. m.

Domaine : Informatique.

Définition : Numériseur à balayage pouvant inclure un traitement de l'information numérisée.

Voir aussi : numériseur.

Équivalent étranger : scanner.

réseau informatique, loc.

Domaine : Informatique.

Abréviation : réseau n. m.

Définition : Ensemble des moyens matériels et logiciels mis en œuvre pour assurer les communications entre ordinateurs, stations de travail et terminaux informatiques.

Note : Tout ou partie de ces matériels peuvent être considérés comme faisant partie du réseau.

Équivalent étranger : computer network.

réseau neuronal, loc.

Domaine : Informatique.

Définition : Ensemble de neurones artificiels interconnectés permettant la résolution non algorithmique et presque certaine de problèmes complexes tels que la reconnaissance de formes ou le traitement du langage naturel, grâce à l'ajustement de paramètres dans une phase d'apprentissage.

Équivalent étranger : neuronal network.

scrutation, n. f.

Domaine : Informatique.

Définition : Examen répété de l'état d'un ou plusieurs éléments d'un système pour y détecter un changement éventuel.

Note : Cette notion a également été définie par la commission spécialisée de terminologie des télécommunications sous la désignation d'"invitation à émettre" (arrêté du 3 octobre 1984, Journal officiel du 10 novembre 1984).

Équivalent étranger : polling.